

Le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mars 2022, a voté, après que Monsieur le Maire se soit retiré, le compte administratif qui présente un excédent d'investissement de 26 346,35€ et un excédent de fonctionnement de 125 254,29€, en accord avec le compte de gestion. Dans sa séance du 12 avril 2022, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2022. Il s'équilibre à hauteur de 509 158,29€ pour le fonctionnement, et 215 520,34€ pour les investissements.

### Vote du Budget Primitif 2022- Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	96 370,00 €	Excédent antérieur reporté	125 254,29 €
Charges de personnel et frais assimilés	90 008,00 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	18 038,00 €
Atténuations de produits	42 658,00 €	Produits des services, du domaine	7 115,00 €
Autres charges de gestion courantes	45 140,00 €	Impôts et taxes	270 147,00 €
SIVOS	82 652,00 €	Dotations, subventions et participations	78 452,00 €
Charges financières	2 500,00 €	Autres produits de gestion courante	9 152,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Atténuations de charges	1 000,00 €
Dotations provisions semi-budgétaire	2 100,00 €		
Dépenses imprévues	6 000,00 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 704,67 €		
Virement à la section d'investissement	121 925,62 €		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>	<b>509 158,29 €</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES</b>	<b>509 158,29 €</b>

### Vote du Budget Primitif 2022- Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Emprunt(renov. salle des Fêtes)	12 000,00 €	Subvention Région(plantation haie)	3 191,00 €
Subvention d'investissement-CLECT	18 038,00 €	Subvention Département (clocher de l'église)	22 700,00 €
Terrain	3 000,00 €	Fonds de solidarité GP CU (clocher de l'église)	12 362,00 €
Plantation d'arbres (chemin des Saussaies)	4 986,89 €	FC .TVA	7 900,00 €
Agencement du local « ancienne poste »	30 000,00 €	Taxe aménagement	1 391,00 €
Réfection du clocher et restauration cloche	70 000,00 €	Amortissement Subventions	19 704,67 €
Réparation toit Salle des Fêtes	4 697,00 €	Virement de la section de fonctionnement	121 925,62 €
Réseaux d'électrification	15 000,00 €	Excédent antérieur reporté	26 346,05 €
Matériel incendie (Bornes)	4 000,00 €		
Défibrillateur (remplacement)	1 320,00 €		
Restauration cadastre Napoléonien	1 550,00 €		
Matériel de bureau informatique	500,00 €		
Autres immobilisations(vélo, table jardin, plants)	1 851,39 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 038,00 €		
Dépenses imprévues(Réserves)	30 539,06 €		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES</b>	<b>215 520,34 €</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES</b>	<b>215 520,34 €</b>

#### **Il nous paraît important de vous donner des explications simples pour une meilleure compréhension des Finances de notre commune :**

Les dotations (aides) versées par l'État, à notre commune ne cessent de diminuer. Depuis 2017, la Dotation globale de fonctionnement a baissé de 14,73%, la Dotation de solidarité rurale a baissé de 55,94%, la dotation nationale de péréquation a disparu en 2018 soit une baisse de ressources en 5 ans de 77 826€.

Le reste des recettes de notre commune étant les impôts fonciers versés par les contribuables ainsi que les revenus des loyers de nos immeubles.

Malgré cela, l'année 2022 ne verra pas d'augmentation de la part communale sur les Taxes Foncières qui resteront au niveau de 2021: 30,60% sur les propriétés bâties et 36,97% sur les propriétés non bâties. Cependant, vous remarquerez une hausse de vos taxes, dûe au relèvement de 3,14% des bases locatives appliquée par la Direction générale des Finances Publiques.

Nous devons pourtant, dans les prochaines années, faire évoluer ces taux de fiscalité si nous voulons équilibrer le budget et nous donner les moyens de poursuivre les travaux sur les bâtiments communaux( mairie, école, église).

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont en baisse sur le budget 2022, liées principalement aux charges de personnel (1 titulaire en moins) et de la diminution exceptionnelle sur l'année 2022 de la contribution SIVOS (82 652€ au budget 2022 contre 111 326,94€ versé en 2021)

Le budget de la commune reste fragile, et il est important de bien surveiller tous les postes de charges et de demander le maximum de subventions pour tous nos investissements à faire et à venir.